

## SECTION 41 DU COMITÉ NATIONAL : SESSION D'AUTOMNE 2016

La session se déroule du 27 novembre au 30 novembre.

### Déroulement

#### Lundi 28 novembre

- Matin (Grégoire Allaire et Jean-Marc Sac-Épée excusés) : Intervention de Philippe Biane, président de la section 41 lors de la précédente mandature. Discussions sur les critères de la section, la participation des membres des divers collèges aux travaux de la section, les médailles.
- Après-midi : Élection d'un membre de la section. Suivis post-évaluation, réexamen des évaluations à vague, évaluation à mi-vague (début), écoles thématiques, renouvellement de GDR, titularisations, reconstitutions de carrière, changements de direction, expertises, rattachement à un institut ou une tutelle.

#### Mardi 29 novembre

- Matin : évaluation à mi-vague (fin). Intervention de l'équipe de direction de l'INSMI : Christoph Sorger, Clotilde Fermanian et Zoubeir Zadvat.
- Après-midi (Grégoire Allaire excusé) : Vote sur attribution des PEDR. Discussions et vote sur médailles. Affectations des nouveaux arrivants. Promotions CR1.

#### Mercredi 30 novembre

- (Grégoire Allaire excusé le matin et le début d'après-midi, Christian Le Merdy excusé le soir) Promotions DR.

Sigles :

- ATF : avis très favorable.
- AF : avis favorable.
- AR : avis réservé.
- AD : avis différé.
- AA : avis d'alerte.
- IP : insuffisance professionnelle.
- CID : commission interdisciplinaire.
- UMI : unité mixte internationale.

### Intervention de Philippe Biane

Le nouveau comité national a rencontré Philippe Biane pour une présentation à titre informatif du mode de fonctionnement de la mandature précédente.

### Intervention de la direction de l'INSMI

Christoph Sorger (directeur de l'INSMI)  
Clotilde Fermanian, Zoubeir Zadvat (directeurs adjoints de l'INSMI) sont présents.

## Postes

En 2017, la section 41 aura à attribuer 20 postes + 1, répartis comme suit.

- Concours 41/01 6 directeurs de recherche de 2e classe.
- Concours 41/02 2 chargés de recherche de 1re classe.
- Concours 41/03 10 chargés de recherche de 2e classe.
- Concours 41/04 2 chargés de recherche de 2e classe (interactions des mathématiques)
- Concours 41/05 1 chargé de recherche de 2e classe sur le thème  
« Statistiques en grande dimension et autres fondements mathématiques de l'apprentissage ».

Les candidats à ce poste devront élaborer un projet recherche qui s'intègre dans une unité rattachée à l'INS2I à titre principal.

A cette liste s'ajoute pour les mathématiques :

- Concours 51/04 1 chargé de recherche de 2e classe recruté par la CID 51 et affecté dans une unité de l'INSMI.

*Remarque sur poste 41/05.* Jean Mairesse (directeur adjoint de l'INS2I) est venu présenter à la section les postes croisés entre l'INSMI et l'INS2I. En 2017, l'INS2I demande à la section 41 de recruter un mathématicien qui sera affecté dans un labo de l'INS2I (poste 41/05 mentionné ci-dessus). Pour 2017, l'INS2I a choisi un coloriage pour le poste « Statistiques en grande dimension et autres fondements mathématiques de l'apprentissage ». L'idée est de l'affecter dans un laboratoire où il y a des personnes travaillant sur l'apprentissage. Inversement il y aura un poste de CR2 en informatique recruté par la section 6 et affecté dans un laboratoire de l'INSMI.

## Promotions

- Passage DR2→DR1 : 7 promotions en liste principale + 1 en liste complémentaire.
- Passage DR1→DRCE1 : 2 promotions en liste principale.
- Passage DRCE1→DRCE2 : 1 personne proposée.

## Budget

Le budget de l'INSMI a fait l'objet d'une légère augmentation qui sera essentiellement utilisée pour les PEPS de jeunes, action démarrée en 2016, qui sera prolongée en 2017.

## Médailles

La direction du CNRS a des exigences de parité. Elle nous demande (via l'INSMI) de proposer pour la médaille de bronze et la médaille d'argent un homme et une femme. La sélection finale sera effectuée par la direction. La médaille d'argent figure parmi les distinctions ouvrant droit à la PEDR, si demandée.

## Attribution des PEDR

Les deux mandats précédents du CN avaient décidé de ne pas s'occuper des primes. De ce fait, un comité ad hoc a été mis en place chaque année. La direction de l'INSMI propose à la section de prendre en charge la pré-sélection des candidatures à la PEDR.

## Présentation des affectations des personnes recrutées au printemps 2016

L'affectation des chercheurs recrutés est faite par la direction de l'INSMI. Le CNRS cherche à procurer à chaque chargé de recherche l'environnement le plus favorable au développement de sa recherche.

Pour les DR, comme pour les CR, il y a systématiquement une mobilité. Le choix d'affectation d'un directeur de recherche ne doit pas se faire en fonction des personnes avec lesquelles il veut travailler. L'INSMI recherche plutôt des possibilités d'ouverture thématique et rappelle aux directeurs de recherche leur rôle dans l'animation de la science et dans la participation aux tâches et responsabilités collectives.

## Mutations

- Andrei Moroianu : LMV (Versailles) pour LMO (Orsay).
- Olivier Ramaré : LPP (Lille) pour I2M (Marseille).
- Ricardo Perez-Marco : LAGA (Villetaneuse) pour IMJ (Paris).
- Fanny Kassel : LPP (Lille) pour LAG (IHES).
- Matthieu Lerasle : LJAD (Nice) pour LMO (Orsay).

L'INSMI signale aussi plusieurs mobilités de l'INS2I vers l'INSMI suite à la fermeture d'un laboratoire de l'INS2I.

## Critères de la section

La section adopte, pour l'ensemble de son mandat, ses critères pour les évaluations, l'avancement et les concours. Quelques modifications sont apportées par rapport à la mandature précédente :

- Évaluation : précision de mobilité géographique.
- Avancement : ajout autonomie à avancement CR1.
- Concours : suppression d'adéquation avec le laboratoire d'accueil pour concours DR2 et DR1.

## Élection d'un membre de la section

Suite à la démission de Radu Stoica (membre élu), un poste B2 – maître de conférences – était vacant. La section a examiné deux candidatures et a élu : Aurélie Fischer du LPMA.

## Changements de direction d'unité

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

10 demandes, 9 ATF, 1 AF.

## Affectation des chercheurs recrutés en 2016

Avis possibles : AF/Défavorable/AR

- CR : 17 dossiers, 17 AF

- DR : 8 dossiers, 8 AF

## Évaluation de chercheurs

Avis possibles : AF/AD/AR/Pas d'avis

– Mi-vague : La section évalue à mi-vague les chercheurs appartenant aux laboratoires évalués lors de la vague E de l'AERES : 76 dossiers [74 AF, 1 AD (dossier non déposé), 1 Pas d'avis; 1 IP votée].

– Demande de réexamen : 4 dossiers (3 AF, 1 AR).

## Écoles thématiques

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

16 demandes : 15 ATF, 1 AF.

## Expertise (projet, suivi ou intégration équipe ou restructuration)

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

4 dossiers (Intégration d'une équipe de médecins à l'institut de Mathématiques de Bordeaux, Renouvellement de l'UMI2924 IMPA, Délégation de service à l'UMR7351, création de l'UMI SOLOMON LEFSCHETZ à Mexico) : 4 ATF.

## Rattachement à un institut ou à une tutelle

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

Une demande (rattachement de l'UMI Poncelet à l'INP) : ATF.

## Reconstitution de carrière

Avis possibles : AF/défavorable.

3 demandes : 3 AF.

## Renouvellement de GDR

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

1 demande : 1 AF.

## Suivi post évaluation

3 dossiers pour notre information. La section n'a pas d'avis à donner.

## Titularisation

Avis possibles : AF/défavorable/AR.

9 dossiers : 9 AF.

## Vote et choix du comité national

- PEDR : La section a accepté de prendre en charge la pré-sélection des candidatures à la PEDR. La section considère être la plus à même de connaître les dossiers. Elle est également mieux identifiée par la communauté mathématique plutôt qu'un comité formé de manière ad-hoc.
- Médailles : À la demande de la direction du CNRS, la section a proposé deux noms pour la médaille d'argent et deux noms pour la médaille de bronze, un homme et une femme dans chaque cas.

## Promotions

- CR1 : 14 candidatures.
  - 1er ex-aequo : Arsenio, Aubrun, Bettinelli, Brini, Cohen, Duchêne, Dudas, Jacob, Mazzucchelli, Métivier, Mirrahimi, Pirutka, Sandon, Weiss.
- DR1 : 31 candidatures.
  - 1er ex-aequo : Cantat, Habsieger, Lafforgue, Laurençot, Saada, Schiffmann, Welschinger.
  - 8e : Carles.
- DRCE1 : 18 candidatures.
  - 1er ex-aequo : Bahouri, Colmez.
- DRCE2 : 3 candidatures.
  - 1 classé : Besson.